



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 50514

Texte de la question

M. Patrick Lemasle appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les difficultés rencontrées par les familles pour maintenir à domicile les handicapés. En effet, si dans la journée des professionnels du handicap prennent en charge ces personnes, le soir et le week-end, c'est dans la mesure de leurs possibilités, les membres de la famille et souvent leur conjoint qui les relaient. Dans ce cadre-là, la reconnaissance d'un statut d'aide familial pourrait aider ces familles. Il lui demande quelle réponse il entend donner à cette revendication.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lemasle](#)

Circonscription : Haute-Garonne (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50514

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 novembre 2004, page 8827